

# **Bilan des Inspections ARS**

**Rapport Préliminaire**  
**Inspecteur ARS/ABM Philippe Fourchtein**

- Quelques laboratoires n'ont pas encore été inspectés.
- Un rapport sera remis à l'**IGAS**.
- Globalement **rapport très positif**, les problèmes observés l'ont été dans les CHU, en raison du manque de souplesse administrative.

## Points forts

- Dans quasi tous les centres, il y a deux **circuits distincts**, la routine et le dépistage T21.
- Concernant les **aspects techniques** des laboratoires : aucun problème majeur n'a été signalé.
- Dans quasi tous les centres, un **lieu est dédié à la validation** de ce dépistage.
- Dans tous les laboratoires, le **compte-rendu** des résultats est adéquate, parfaitement clair, avec des commentaires appropriés.

# Axes d'améliorations (1)

- ARS observe que le circuit **informatique** est très complexe, avec de nombreuses entrées et avec parfois des renvois d'un site vers un autre.
- ARS attache une importance particulière aux relations avec les **CPDPN** et les **Réseaux** de Périnatalité (**vérifiez vos conventions, allez/organisez réunions**).
- Le compte-rendu d'**échographie** n'est pas toujours joint alors qu'il existe des erreurs de transcription. **Il serait souhaitable de systématiser cette demande.**
- La partie du logiciel de gestion du **N° Identifiant** des échographistes ne semble pas avoir prévu la possibilité de pouvoir supprimer facilement un identifiant. La mise à jour semble se faire sous forme de liste entière. **Ce point peut-il être revu avec les industriels ?**

## Axes d'améliorations (2)

- ARS souhaiterait qu'une phrase apparaisse sur les CR « ces résultats sont valides sous condition que les données fournies soient exactes ». Pourquoi pas ? Mais le compte rendu comporte déjà beaucoup de données et commentaires.
- Certains laboratoires n'utilisent pas de signal d'alerte pour les risques « limites » pour lesquels des données sont manquantes (poids maternel, ethnie). A corriger +++.
- ARS souligne l'importance de disposer des preuves qu'un résultat positif a bien été faxé ou rendu par e-mail (conserver le récépissé ou double e-mail avec le dossier) et donc difficulté pour résultat téléphoné (écrire sur le dossier tél au Dr X le 14/06/17 à 15 heures, et signer).
- Concernant les CQI, chaque laboratoire doit définir ses propres valeurs avant son utilisation, période probatoire (norme Iso 15189), et ne pas utiliser les fourchettes fournies par l'industriel (concerne 1 CHU). Chacun peut-il s'assurer de ce point ?

## Axes d'amélioration (3)

- Quasi aucun des laboratoires n'envoie le **double du bilan annuel** envoyé à l'ABM à son ARS car les laboratoires ne connaissent pas l'interlocuteur concerné. **Il faut le faire.**
- **Renouvellement du site** doit bien se faire 14 mois avant l'échéance de 5 ans.  
Utilisez la fonction rappel de votre iPhone !